

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2020

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, Mme COPIE Magali, M. GRIMAUD Guillaume, M. GUEZE Daniel, Mme MALOSSE Brigitte, Mme MACHISSOT Ginette

Absente (excusée) : Mme MENADI Cindy

Absent : M. BOULON Thierry, Mme HAYART Amandine

Procuration : Mme MENADI Cindy à M. ALIBERT Christian

Secrétaire de séance : M. GRIMAUD Guillaume

Le compte rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

MAISON DES ARTISANS

Dans le cadre de la création d'une mezzanine dans le local commun de la maison des artisans, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à demander des subventions auprès de tous les financeurs (Etat, Région, Département).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander ces subventions.

DEMANDE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune s'est engagée dans une demande de réduction des pesticides et tendre vers un objectif zéro pesticide charte signée par la FRAPNA la DRAAF et la commune le 19 octobre 2017.

Le traitement des allées du cimetière pose de gros problèmes d'entretien. En effet, elles sont actuellement gravillonnées et il est difficile de les traiter manuellement et dans un contexte de changement climatique et de la nécessité de protéger la ressource en eau. Il semble difficile d'enherber car l'arrosage serait nécessaire. C'est pour cela qu'une solution pérenne avec de l'enrobé semble la plus judicieuse. De plus ce projet permettra de proroger de nombreuses années la possibilité d'espace disponible dans ce lieu en créant vingt nouvelles concessions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander ces subventions auprès de tous les financeurs pour ce projet (Etat, Région, Département).

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il rencontre les membres

du vélo club ce samedi 1^{er} février concernant la proposition de circuit qui leur a été proposé. Voir pour la mise en place d'un bail emphytéotique sur la parcelle communal afin de créer des pistes de VTT.

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de Mme DELORD concernant le Nettoyage d'une voirie encombrée ainsi qu'une proposition d'acquisition de chemin communal.

- Accès propriété COURTIAL : devant la difficulté pour trouver un accord amiable avec la famille PESENTI pour le chemin qu'ils ont dévoté, Monsieur le maire propose d'intenter une procédure. Après avis du service juridique de l'association des maires un premier courrier va être envoyé à Mme DE LUBAC propriétaire du terrain jouxtant le chemin afin de pouvoir faire appliquer le document d'arpentage signé par toutes les parties le 03/12/2018.

- Monsieur le Maire fait part d'un problème de poteaux électriques qui traversent les Parcelles de Mr PONCET et Mme EYNARD, Mr et Mme CALVES, Mme CROS et Mr LEXTRAIT. Un devis a été demandé auprès du SDE07 afin de pouvoir enfouir les lignes. Monsieur le Maire et Mr GUEZE Daniel rencontrent les propriétaires ce samedi 1^{er} février afin de voir avec eux ce qui peut être fait.

La date du prochain conseil municipal sera fixée ultérieurement.

La séance est levée à 21H45.